

**Formulaire à renvoyer par email ou par voie postale à :**

**\* SERVICE GESTION COMPTABLE DE MURET**  
159 AVENUE JACQUES DOUZANS - 31600 MURET

[sgc.muret@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.muret@dgfip.finances.gouv.fr)

**\* VILLE DE MURET**  
27 RUE CASTELVIELH - BP 60 207  
31 605 MURET CEDEX

[finances@mairie-muret.fr](mailto:finances@mairie-muret.fr)

**Modalités de règlement**

- par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de « Trésor public »,
- par virement sur le compte courant du comptable chargé du recouvrement.

**RIB :** 30001 00833 D3190000000 60  
**IBAN :** FR75 3000 1008 33D3 1900 0000 060  
**BIC :** BDFEFRPPCCT

**Information du redevable :**

NOM OU RAISON SOCIALE DU DECLARANT : .....

ADRESSE COMPLETE DU DECLARANT : .....

ADRESSE DU LOGEMENT : .....

Email : .....

Téléphone .....

**Information sur le tarif applicable**

**2024**

COMMUNE		GRAND PROJET SUD OUEST	DEPARTE- MENT
Catégorie d'hébergement classés	Tarif par personne et par nuit		
Palaces	4,00 €	34%	10%
Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	3,00 €		
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	2,30 €		
Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	1,50 €		
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4* et 5*	0,90 €		
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1*, 2* et 3*	0,80 €		
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24 heures	0,60 €		
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1* et 2* et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €		
Catégorie d'hébergement non classés	Tarif par personne et par nuit		
Tous les autres hébergements non classés	1%		

